

ALLOCUTION DE
SON EXCELLENCE MADAME AÏCHATOU MINDAOU DOU
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION DE LA REPUBLIQUE DU NIGER
A LA 63^{EME} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

New York, le 27 Septembre 2008

Monsieur le Président,

Je voudrai, tout d'abord, vous adresser mes plus vives félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de la 63^{ème} session de l'Assemblée Générale. Cette élection est incontestablement une manifestation éclatante de la considération de la communauté internationale à l'endroit de votre pays, le Nicaragua, pays ami du Niger. Mais c'est aussi la consécration bien méritée d'une carrière diplomatique et politique exemplaire. Votre longue et vaste expérience fait de vous une personnalité toute désignée pour mener à bien la lourde et noble mission à vous confiée.

Croyez donc, **Monsieur le Président**, en l'engagement de la délégation nigérienne de vous apporter un appui de tous les instants, tout au long de votre mandat. Le Niger est particulièrement honoré de travailler à vos côtés, en sa qualité de vice-président de cette 63^{ème} session de l'Assemblée Générale.

Mais je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur Son Excellence Monsieur **SRGJAN KERIM**, pour la manière exemplaire avec laquelle, il a dirigé les travaux de la 62^{ème} session, et notamment, pour avoir pris à bras le corps, des questions brûlantes de l'heure comme les crises alimentaire et énergétique ou les changements climatiques.

A l'endroit du Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur **BAN KI-MOON**, je voudrais exprimer toute notre appréciation pour les avancées significatives qu'il a su faire enregistrer à l'Organisation, dans le traitement des questions fondamentales.

Monsieur le Président,

Le sujet que vous avez bien voulu proposer comme thème principal du débat général de cette session est plus que pertinent. L'ensemble des pays membres de la communauté internationale, est en effet, depuis quelques mois, en proie, à des degrés divers, à une situation généralisée de hausse de prix des denrées alimentaires qui focalise l'attention de toutes les instances internationales. En bon visionnaire,, le Rapporteur Spécial, Monsieur **OLIVIER DE SCHUTTER**, avait tiré la sonnette

d'alarme, lors d'une conférence de presse ici même aux Nations Unies, en identifiant déjà les premières causes structurelles et en plaidant pour une action internationale urgente.

Aussi, conscient de l'urgence que requérait la situation, le Secrétaire Général avait rapidement mis en place une Equipe Spéciale sur la crise alimentaire mondiale à l'effet de promouvoir une riposte complète et unifiée en appui aux gouvernements et aux populations des pays affectés, afin de mettre au point un cadre global permettant de relever les défis.

Le Gouvernement nigérien salue le Secrétaire Général pour ces différentes initiatives et félicite vivement son équipe spéciale pour sa mobilisation ainsi que la prise en compte des différentes contributions et réflexions effectuées à ce sujet. Tout l'enjeu est maintenant de pouvoir concrétiser les différentes recommandations afin d'épargner à des pans entiers des populations des pays les plus vulnérables de la planète, la tragédie de la faim.

Le Niger pour sa part, a pris d'importantes mesures spécifiques pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité afin d'en maîtriser les effets sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Toutefois, dans un pays confronté aux problèmes récurrents de la sécheresse et ses conséquences sur la production agricole, ce sont en vérité des solutions durables qui permettront de juguler les conséquences de ce phénomène récent, et de soustraire progressivement le Niger de l'incertitude qui caractérise son système de production. C'est tenant compte de tout cela que le gouvernement du Niger a décidé que les trois programmes présentés à la Conférence de Doha sur la consolidation de l'autosuffisance alimentaire en juin 2007, qui sont d'ailleurs confortés par les perspectives du développement de l'agriculture nées de la réalisation prochaine du Barrage de Khandaji sur le fleuve Niger seront prioritaires. Ces programmes et projets constituent en effet, les principaux axes autour desquels le gouvernement articulera sa démarche, pour apporter une réponse crédible, à même d'assurer la satisfaction des besoins alimentaires des populations nigériennes.

Monsieur le Président,

La crise financière internationale qui affecte beaucoup de pays est aujourd'hui exacerbée par la globalisation du monde dans lequel nous vivons, et commande une convergence d'efforts et d'initiatives, dans la recherche de solutions impliquant l'engagement de tous.

Si pour les pays riches, le risque d'une récession économique généralisée est redouté, les pays les plus pauvres, quant à eux, craignent une insécurité alimentaire qui serait induite par l'augmentation des prix des denrées alimentaires, qui ne seraient plus alors à leur portée. Mais, paradoxe, aussi bien pour la crise financière que pour les conséquences des changements climatiques, les pays les plus pauvres sont toujours ceux qui payent le plus lourd tribut aux turbulences de ce monde globalisé.

C'est la raison pour laquelle ma délégation appuie les propositions faites par Son Excellence Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République Française, d'ailleurs auparavant retenue par le Président Lula Da Silva du Brésil, appelant à ce que la communauté internationale se penche urgemment sur la question.

Mais nous fondons également l'espoir de voir ressortir des conclusions de la prochaine conférence sur le financement du développement de Doha, des dispositifs qui serviraient de « filets de protection » à même de préserver les pays les plus pauvres des chocs exogènes qui ajoutent à leurs vulnérabilités.

Monsieur le Président,

Si les crises alimentaire, énergétique et financière occupent le devant de la scène internationale, il n'en demeure pas moins que d'autres défis se posent toujours à la communauté internationale dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme entre autres.

En effet, l'on ne peut s'empêcher de constater que la paix et la sécurité internationales continuent d'être mises à rude épreuve

tantôt par les conflits, tantôt par des fléaux tout aussi dévastateurs sur le développement harmonieux des pays et des peuples de part le monde. Ces fléaux ont pour noms le terrorisme international, le trafic des drogues, la circulation illicite des armes légères, etc. Le Niger est particulièrement préoccupé par l'importance de ce trafic de drogue et d'armes notamment les mines, dans toute la bande sahélo saharienne. Il est en effet la cause véritable de l'insécurité qui prévaut dans la partie nord de son territoire, en raison de l'action de certains groupes armés, lesquels sont de plus en plus maîtrisés grâce au déploiement d'un dispositif pertinent par les instances compétentes de notre pays. C'est pourquoi ma délégation reste convaincue de la nécessité d'une coopération volontariste encore plus poussée dans ce domaine, à l'instar de celle que prône la stratégie antiterroriste que nous avons si justement adoptée en 2006. Tout en notant certains progrès, l'on ne peut s'empêcher de percevoir la nécessité de plus d'efforts et de plus d'engagement de la part de la communauté internationale dans le soutien à apporter aux pays en conflit ou sortant des conflits.

Il est dès lors nécessaire d'accompagner les progrès enregistrés au Libéria, en Sierra Leone, au Burundi, en Guinée Bissau et en République Centrafricaine, où la paix se consolide avec satisfaction, ce dernier pays venant récemment d'être inscrit à l'ordre du jour de la Commission de Consolidation de la Paix. Nous nous réjouissons en particulier de la remise en route du processus de paix et de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, depuis le grand bon en avant insufflé par l'Accord de Ouagadougou de 2007. A cet égard, mon pays félicite et encourage tous les acteurs politiques ivoiriens de leur engagement pour la paix et fonde l'espoir qu'avec l'appui des partenaires, dont ma délégation tient à louer le concours inestimable, que le processus de paix et de réconciliation nationale, connaîtra son parachèvement avec la tenue d'élections présidentielles le 30 novembre prochain.

Nous nous félicitons de la reprise des négociations du Cycle de Manhasset en tant que démarche utile et nécessaire dans la

recherche d'une solution politique mutuellement acceptable sur la question du Sahara Occidental. En ce qui concerne la Région des Grands Lacs, ma délégation salue l'entrée en vigueur, le 21 juin dernier, du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement car nous estimons que c'est là, un instrument susceptible de permettre aux Etats parties, de s'attaquer aux causes sous-jacentes des conflits et de répondre aux défis qui se posent à eux en matière de sécurité, de gouvernance et de développement. Nous considérons ce Pacte comme s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle vision de règlement des conflits en Afrique, vision dont le Nigeria et le Cameroun viennent d'en donner une illustration parfaite, à travers le règlement relatif à l'île de Bakassi. Nous considérons également le processus de médiation convenu par le Gabon et la Guinée Equatoriale au sujet de leur différend territorial, comme s'inscrivant dans la même optique.

Cependant, **Monsieur le Président**, des conflits perdurent encore en Afrique et au Moyen Orient, nécessitant une implication appropriée de la communauté internationale. S'agissant de la situation au Soudan, ma délégation, se félicite de la nomination d'un médiateur conjoint Nations Unies – Union Africaine au Soudan, en la personne de Son Excellence Monsieur **DJIBRIL BASSOLE**, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Burkina Faso. Nous ne doutons pas que Monsieur **BASSOLE** insufflera une nouvelle dynamique dans le sens de l'amélioration de la situation dans ce pays frère en facilitant, entre autres questions, la mise en œuvre de l'Accord de Paix global signé en janvier 2005, entre le Gouvernement et le Mouvement/Armée de Libération du Soudan pour ce qui est du Sud Soudan et à la recherche d'une solution acceptable en ce qui concerne le Darfour.

S'agissant de la Somalie, nous saluons l'Accord signé à Djibouti le 9 juin entre le Gouvernement Fédéral de Transition et l'Alliance pour la Seconde Libération de la Somalie et exhortons les Nations Unies à tout faire pour appuyer ce pays, soit en soutenant plus efficacement la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) soit en déployant une force internationale de stabilisation ou une force de maintien de la paix.

Monsieur le Président,

Les négociations bilatérales israélo-palestiniennes amorcées dans le cadre des engagements pris lors de la Conférence d'Annapolis sont pour ma délégation un motif de satisfaction qu'il convient de capitaliser. C'est pourquoi nous engageons les parties à garder le momentum d'Annapolis, qui constitue, on ne peut plus, la preuve de la bonne disposition d'esprit des parties concernées, à progresser vers la paix. Nous tenons également à saluer les récentes initiatives prises par le Président Français, Son Excellence Monsieur **NICHOLAS SARKOZY** dans le cadre du Sommet Euro-méditerranéen. Nous formulons le vœux ardent que toutes ces démarches aboutissent à la conclusion rapide d'un Accord permettant de concrétiser la vision de deux Etats, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, de l'Initiative de paix arabe et de la Feuille de route du Quatuor.

Au Liban, nous nous félicitons de l'Accord de Doha qui a prouvé les vertus du dialogue, en ouvrant la voie à l'organisation rapide de l'élection d'un Président et la formation d'un Gouvernement. La Communauté Internationale se doit d'accompagner le peuple libanais qui a ce, faisant, démontré sa maturité politique et son souci constant d'unité nationale.

Monsieur le Président,

Les différentes dynamiques de paix observées ici et là ne sauraient être concluantes, sans l'établissement préalable de mesures de confiance. A cet égard, le désarmement et la non-prolifération ainsi que l'éradication du commerce illicite des armes légères demeurent des solutions irremplaçables, en particulier pour les pays les plus pauvres qui payent un lourd tribut dans des conflits alimentés par les armes légères et de petit calibre. C'est pourquoi ma délégation déplore l'échec de la dernière session de la Commission du Désarmement, qui est, en

l'occurrence, un échec de plus, faute de consensus sur les points de l'ordre du jour.

C'est dire, **Monsieur le Président**, que les défis en matière de paix et de sécurité internationales sont, comme nous le constatons, multiples et complexes. Malheureusement, ils sont accentués pour certains d'entre nous, par d'autres menaces sérieuses et récurrentes, voire chroniques. Ces menaces se manifestent dans le domaine du développement qui comme l'a reconnu le Sommet Mondial de 2005 à travers son document final, est étroitement lié aux autres champs de l'activité des Nations Unies que sont la paix et la sécurité et les Droits de l'Homme. C'est cela qui nous fonde à penser, que l'année 2008 est cruciale, en ce sens qu'elle est jalonnée d'événements majeurs, susceptibles de donner un coup de pouce au développement. Il s'agit des négociations commerciales du Cycle de Doha aujourd'hui dans l'impasse, de la réunion de haut niveau sur la mise en œuvre à mi-parcours des Objectifs du Millénaire pour le Développement, de la réunion de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide et de la Conférence d'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey en matière de financement du développement.

Dans cette quête de bonheur mondial, l'Afrique et les pays en situation particulière, notamment les moins avancés, ceux en développement sans littoral, les petits Etats insulaires méritent un traitement spécifique, qui sied à leur condition. C'est au regard de ces initiatives dans ce domaine que ma délégation rend hommage au Secrétaire Général Son Excellence Monsieur **BAN KI-MOON**, pour son engagement personnel, constant et soutenu en faveur de l'Afrique. C'est lui qui, suite au Sommet du G-8 à Heiligendamm, a créé le Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique (Africa Steering Group) chargé avec l'appui d'un groupe de travail, d'identifier des moyens de coordonner et rationaliser les activités d'assistance technique et financière afin d'accélérer le progrès de l'Afrique. Il s'agit là d'une initiative fort opportune pour les pays comme le Niger, dont les axes prioritaires de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté pour la période 2009-2013 sont

précisément orientés vers la réalisation des OMD. Du reste, les multiples actions engagées par le Gouvernement ces dernières années dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'accès à l'eau ont déjà induit une amélioration significative des indicateurs y afférents.

Les recommandations formulées par le Groupe de pilotage et les conclusions de la récente réunion de haut niveau conjointement organisée par le Président de l'Assemblée Générale et le Secrétaire Général sur les OMD constituent des directives très indiquées pour accomplir des progrès. Dans la même veine, les manifestations de haut niveau des 22 septembre sur le développement de l'Afrique et du 25 septembre sur les OMD, ainsi que la Conférence d'Examen du Programme d'Action d'Almaty sont à n'en point douter, des occasions idoines pour poser les jalons d'un développement accéléré de l'Afrique. A cela s'ajoute l'initiative du Secrétaire Général visant à réduire considérablement le nombre de victimes du paludisme en Afrique subsaharienne, sans compter le rôle actif que joue l'Organisation en faveur de la lutte contre le Sida et la tuberculose.

Monsieur le Président,

Le développement durable était le thème central de la session de fond de 2008 du Conseil Economique et Social (ECOSOC). Les débats de la session ont clairement fait ressortir qu'un tel développement ne sera pas réalisé sans financement approprié, sans efficacité de l'aide et sans bonne gouvernance. A cet égard, et comme je l'indiquais tantôt, nous fondons un grand espoir en la Conférence de Doha sur le Consensus de Monterrey. Nous sommes convaincus que cet espoir est permis, quand on sait que Doha est devenu le lieu de prise d'importantes décisions en faveur du développement. Il me plait de rappeler l'adoption en 2007, du Programme de consolidation de la sécurité alimentaire au Niger sous l'égide de l'Organisation de la Conférence Islamique que j'évoquais plus haut.

Nous appelons de nos vœux et ce, en prenant en compte l'approche de l'échéance fixée pour la mise en œuvre du Programme d'Action de Bruxelles, à la tenue d'une quatrième

Conférence sur les PMA déjà préconisée l'année dernière. Nous pensons également qu'il est plus qu'urgent que la communauté internationale trouve des solutions coordonnées et efficaces de la communauté aux contraintes et vulnérabilités diagnostiquées lors de la Conférence d'Examen du Programme d'Action d'Almaty, pour les pays en développement sans littoral.

D'ailleurs, **Monsieur le Président**, la plupart des pays en situation particulière se trouvent en Afrique, où même ceux dits à revenu intermédiaires ne sont pas assez résilients aux chocs externes. La réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement qui vient de se dérouler, l'a éloquentement fait ressortir. Il convient de rappeler que la situation économique mondiale se caractérise, par une hausse sans précédent des prix des carburants, une crise alimentaire aiguë et une crise financière et monétaire inquiétante. Seuls la coopération internationale et le multilatéralisme pourraient permettre de faire face à cette situation à laquelle s'ajoutent pour certains pays, notamment africains, d'autres défis graves comme les changements climatiques.

Et, justement, le multilatéralisme dont l'Organisation des Nations Unies est le lieu de prédilection, doit être porteur en ces temps partagés entre espoirs et incertitudes. Il doit être assez porteur pour assurer la sécurité collective mondiale, à travers la coopération économique, sociale et culturelle. C'est pourquoi, une réforme véritable du Système des Nations Unies s'avère nécessaire.

Pour ma délégation, le train de réformes demeurera incomplet tant qu'une évolution significative n'aura pas été enregistrée, en ce qui concerne le Conseil de Sécurité, et cela aussi bien au regard de la représentation équitable en son sein, qu'au niveau de ses méthodes de travail. En outre, sur beaucoup d'autres questions actuellement sous examen, dont entre autres l'évaluation des expériences des pays engagés dans les projets pilotes dits de cohérence à l'échelle du système, ou la revitalisation de l'Assemblée Générale qui se doit de devenir une réalité, ma délégation contribuera, autant qu'elle peut, à une

adaptation de notre Organisation commune aux défis que nous partageons tous, ceux de l'avènement d'un monde de paix, de prospérité et de développement./.

Je vous remercie